

Bulletin d'information générale

En tant que soignant et potentiel vaccinateur, vous recevez cette lettre d'information du groupe de travail interrégional, qui s'occupe de la coordination des enregistrements de la vaccination du Covid-19. Grâce à ce bulletin d'information, vous obtiendrez ainsi toutes les informations nécessaires sur la situation actuelle, les prochaines étapes et où vous pouvez obtenir de l'aide en cas besoin.

Vaccinnet comme plateforme centrale pour l'enregistrement des vaccins Covid-19 pour l'ensemble de la Belgique.

La Conférence interministérielle (CIM) Santé publique a défini la stratégie et les modalités d'enregistrement de la vaccination en Belgique. Toutes les vaccinations contre la Covid-19 seront enregistrées et suivies via l'application Vaccinnet.

À partir du 5 janvier, la Belgique va commencer à effectuer les premières vaccinations contre le coronavirus. Les communautés ont uni leurs forces et s'organisent pour être prêtes le 5 janvier. Afin que tout se déroule bien, des étapes spécifiques ont été définies.

Quelle est la stratégie de vaccination ?

La stratégie de vaccination a été définie par la CIM (Conférence interministérielle). Cette stratégie détermine l'ordre des groupes cibles à vacciner. Les premiers groupes prioritaires seront les résidents de maison de repos, maison de soins et le personnel de ces institutions. Ensuite, ça sera au tour des autres établissements de soins et des hôpitaux.

La vaccination contre la Covid-19 n'est pas obligatoire en Belgique. Toutefois, les communautés espèrent qu'un maximum de personnes seront vaccinées et en priorité les personnes travaillant dans le secteur de la santé et du bien-être.

Qu'est-ce que Vaccinnet+ ?

Vaccinnet est un système de commande et d'enregistrement de vaccins développé par Kind & Gezin, qui est une organisation du gouvernement Flamand. Dans le cadre des vaccinations Covid-19, cette application est mise à disposition de l'ensemble de la Belgique.

Vaccinnet sera utilisé au niveau national pour l'enregistrement des **vaccins Covid-19 et le suivi des éventuels effets secondaires**. Dans ce contexte, la plateforme ne sera pas utilisée pour commander des vaccins Covid-19.

Scope Vaccinnet+



Image - Vaccinnet Covid-19 vaccins : le scope du projet

Tous les enregistrements doivent être disponibles et consultables de manière centralisée, c'est pourquoi Vaccinnet est déployé dans toutes les communautés en Belgique. Cela signifie que la Wallonie, Bruxelles et la Communauté germanophone enregistreront également les vaccinations Covid-19 dans Vaccinnet à partir du 5 janvier. La collaboration entre toutes les communautés autour de la vaccination Covid-19 s'appelle donc Vaccinnet +.

À la suite de cette collaboration, certains ajustements ont été apportés au contrat d'utilisation de l'application Web. Vous allez devoir accepter ces nouvelles conditions, si cela vous convient, au moment de votre première connexion sur Vaccinnet. En outre, Vaccinnet sera disponible dans deux langues (en néerlandais et en français). Les derniers ajustements sont actuellement en cours de finalisation.

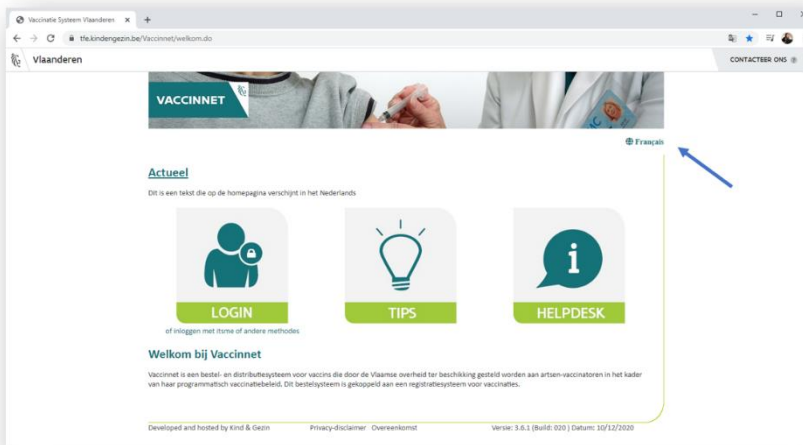


Image - Vaccinnet Covid-19 vaccins : bilingue en néerlandais et en français.

Que suis-je censé faire ?

Comme déjà mentionné, durant la première phase de vaccination, de janvier à mars 2021, seuls les résidents de MR/MRS et le personnel de ces institutions seront vaccinés contre le coronavirus.

Si vous êtes un médecin responsable dans un de ces centres ou rattaché à un service de médecine du travail, vous recevrez bientôt des informations spécifiques sur les prochaines étapes et une formation complémentaire.

Si vous n'êtes pas lié à une MR/MRS ou à un service de médecine de travail, qui sont censé commencer les vaccinations contre la covid-19 le 5 janvier, vous ne recevrez plus de communication sur Vaccinnet dans les semaines qui viennent. Lorsque ça sera à votre tour de commencer les vaccinations, vous recevrez des informations spécifiques et du matériel de formation.